



Assemblée générale

Distr. générale

20 mars 2023

Français

Original : anglais/espagnol/français

Soixante-dix-huitième session

Point 58 de la liste préliminaire*

Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation

Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Soumis en application de la résolution [77/132](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport contient les réponses reçues des États Membres au sujet des bourses et des moyens de formation qu'ils proposent aux habitantes et habitants des territoires non autonomes.

* [A/78/50](#).



I. Introduction

1. Par sa résolution [845 \(IX\)](#), l'Assemblée générale a invité les États Membres à offrir aux habitantes et habitants des territoires non autonomes des moyens d'enseignement non seulement pour les études supérieures théoriques et pratiques, mais aussi pour les études postprimaires ainsi que pour la formation technique et professionnelle qui présente un intérêt pratique immédiat.
2. Conformément à la résolution [1696 \(XVI\)](#) de l'Assemblée générale, le Secrétariat communique aux Puissances administrantes les offres faites au titre de la résolution [845 \(IX\)](#) afin qu'elles puissent en faire une publicité appropriée dans les territoires qu'elles administrent.
3. Des renseignements sur les bourses offertes par les États Membres au titre du programme sont communiqués aux candidates et candidats éventuels. Il est également fait référence au programme dans les diverses éditions du manuel intitulé Études à l'étranger, publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
4. En application de la résolution [845 \(IX\)](#) et de résolutions ultérieures, le Secrétaire général soumet tous les ans à l'Assemblée un rapport dans lequel il donne des renseignements détaillés sur les bourses qui ont été offertes et indique dans quelle mesure elles ont été utilisées. Le précédent rapport sur la question figure dans le document [A/77/67](#). Le présent rapport, qui porte sur la période allant du 24 mars 2022 au 23 mars 2023, est soumis en application du paragraphe 5 de la résolution [77/132](#).

II. Bourses offertes et attribuées

A. États offrant des bourses d'études

5. Soixante-quatre États Membres ont jusqu'à présent offert des bourses à l'intention d'habitantes et d'habitants de territoires non autonomes, comme suite aux résolutions de l'Assemblée générale :

Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Canada, Chypre, Colombie, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Libye, Macédoine du Nord, Malaisie, Malawi, Malte, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Panama, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchéquie, Thaïlande, Tunisie, Türkiye, Ukraine et Uruguay.

6. Un État non membre, le Saint-Siège, a également offert des bourses.

B. Bourses offertes et attribuées

Algérie

[Original : anglais]
[11 janvier 2023]

Le nombre de bourses offertes par le Gouvernement algérien à des étudiantes et étudiants sahraouis au cours des six dernières années scolaires ou universitaires est présenté ci-après :

<i>Année</i>	<i>Bourses</i>
2017/18	354
2018/19	288
2019/20	181
2020/21	121
2021/22	162
2022/23	325

Allemagne

[Original : anglais]
[3 mars 2023]

L'Allemagne n'offre pas de bourses d'études exclusivement réservées aux habitantes et habitants des territoires non autonomes. L'institution qui octroie le plus grand nombre de bourses en Allemagne, à côté de nombreuses autres institutions publiques et privées, est l'Office allemand d'échanges universitaires qui, en 2021, a aidé 74 417 étudiantes et étudiants et chercheuses et chercheurs étrangers dans le cadre de ses différents programmes de bourses et de subventions. Les étudiantes et étudiants des territoires non autonomes peuvent prétendre à des programmes de bourses d'études accessibles à tous les ressortissants étrangers, notamment des bourses de courte ou longue durée et le programme de bourses d'études destiné aux doctorantes et doctorants de certaines écoles supérieures. On trouvera de plus amples informations sur les possibilités de bourses d'études à l'adresse suivante www.daad.de.

Arabie saoudite

[Original : anglais]
[2 février 2023]

On trouvera ci-dessous la liste des bourses accordées par le Gouvernement saoudien à des étudiantes et étudiants des territoires non autonomes.

Ministère de l'éducation du Royaume d'Arabie saoudite – Bourses accordées à des habitantes et habitants des territoires non autonomes

<i>Territoire</i>	<i>Nombre de bourses accordées</i>	<i>Nombre d'étudiant(e)s</i>
Anguilla	5	2
Bermudes	5	2
Polynésie française	5	0

<i>Territoire</i>	<i>Nombre de bourses accordées</i>	<i>Nombre d'étudiant(e)s</i>
Pitcairn	5	0
Tokélaou	5	0
Gibraltar	5	0
Îles Turques et Caïques	5	0
Îles Falkland (Malvinas) ^a	5	0
Les îles Vierges	5	0
Îles Vierges britanniques	5	0
Îles Caïmanes	5	0
Samoa américaines	5	0
Sainte-Hélène	5	0
Guam	5	0
Nouvelle-Calédonie	5	0
Montserrat	5	0

^a La souveraineté sur les Îles Falkland (Malvinas) fait l'objet d'un différend entre le Gouvernement de l'Argentine et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Argentine

[Original : espagnol]
[12 janvier 2023]

L'Assemblée générale, par sa résolution 2065 (XX) et ses résolutions ultérieures, et le Comité spécial de la décolonisation ont reconnu à la question des Îles Malvinas le caractère d'une situation coloniale spéciale et particulière du fait de l'existence d'un différend de souveraineté entre la République argentine et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Dans lesdites résolutions, les deux parties, c'est-à-dire la République argentine et le Royaume-Uni, sont priées de reprendre les négociations sur la question de la souveraineté en vue de parvenir à un règlement pacifique du différend.

Tous les habitants du territoire national argentin ont le droit, au même titre que les ressortissants argentins, d'accéder aux établissements de tous les niveaux et tous les types d'enseignement, qu'ils soient publics ou privés, dans toutes les juridictions du pays, et d'y être admis.

Bien qu'illégalement occupées par le Royaume-Uni, les Îles Malvinas et les Îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud font partie du territoire national argentin et, de ce fait, leurs habitantes et leurs habitants ont le droit (consacré dans la Constitution nationale) d'accéder en toute égalité au système argentin d'éducation publique, qui assure un enseignement gratuit à tous les niveaux. Grâce aux établissements d'enseignement publics, le Gouvernement argentin garantit la gratuité de l'accès à l'éducation, du niveau fondamental au niveau universitaire.

Les habitantes et habitants des Îles Malvinas et des Îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud ont également accès au programme national de bourses proposé par le Ministère argentin de l'éducation.

En outre, il convient de noter que le programme de bourses universitaires Thomas Bridges, qui permet d'offrir aux habitantes et habitants des îles une large gamme de bourses d'études de premier, deuxième et troisième cycle afin qu'ils

puissent poursuivre leurs études dans des universités nationales argentines, a été rétabli en 2021.

Autriche

[Original : anglais]
[21 février 2023]

L'information demandée n'est pas disponible, car l'Agence autrichienne pour l'éducation et l'internationalisation ne collecte des données que sur la base de l'établissement d'origine et de destination, des États de destination et de la nationalité des personnes concernées. Le critère « Territoires non autonomes » n'existe pas et l'information demandée ne peut donc pas être fournie.

On trouvera de plus amples informations à ce sujet sur le site Web de l'Agence (<https://oead.at/de/der-oead/unsere-programme-von-a-bis-z/>) et dans la base de données sur les bourses d'études et de recherche (<https://grants.at>). Ces sites Web sont consultables en allemand et en anglais et donnent la possibilité de sélectionner comme pays d'origine un territoire non autonome. Des centaines de bourses d'études et de recherche sont offertes aux étudiantes et étudiants des territoires non autonomes. Toutes les parties intéressées sont donc invitées à s'informer à l'adresse suivante : www.grants.at.

États-Unis d'Amérique

[Original : anglais]
[27 janvier 2023]

Dans le cadre d'un contrat de prestation de services, la United States Graduate School a proposé les programmes d'éducation et de formation suivants aux résidentes et résidents des territoires des États-Unis :

- Programme Executive Leadership Development (Programme de perfectionnement des cadres), pour un montant de 255 605 dollars. Ce programme a été conçu pour aider les gouvernements insulaires à former et retenir des fonctionnaires qualifiés et compétents qui sont appelés à devenir les leaders de demain. Les participantes et participants se réunissent quatre fois par an pour renforcer leurs compétences en matière d'encadrement, de gestion, de gestion des finances publiques et de gestion de projets. Le programme s'étend sur deux ans et comporte au total quatre sessions d'une semaine pour chaque participante et participant sélectionné(e).
- Island Government Finance Officers Association (Associations des spécialistes des finances des gouvernements insulaires), pour un montant de 219 691 dollars. Les réunions de l'Association permettent aux fonctionnaires des gouvernements insulaires qui travaillent dans le domaine des finances de discuter des difficultés qu'ils rencontrent et de recenser les meilleures pratiques et stratégies pour les surmonter.
- Association of Pacific Island Public Auditors (Association des auditeurs publics des îles du Pacifique), pour un montant de 108 200 dollars. L'Association est composée d'auditeurs et d'auditrices publics issus de chacune des régions insulaires. Chaque année, elle organise une conférence consacrée à des questions relevant des domaines de l'audit et des finances, qui donne l'occasion aux professionnels de se perfectionner dans le cadre de la formation professionnelle continue obligatoire dans le domaine de l'audit. L'Association

offre la possibilité aux auditeurs et auditrices de toutes les régions insulaires d'accumuler jusqu'à 40 crédits de formation professionnelle continue par an.

- Consultation and training – Pacific and Virgin Islands Training Initiatives (Initiatives de formation des îles du Pacifique et des îles Vierges), pour un montant de 544 819 dollars. Le programme Pacific and Virgin Islands Training Initiatives offre des cours de formation en présentiel dans les domaines suivants : gestion des ressources humaines ; gestion de subventions ; encadrement et gestion ; comptabilité publique ; coûts indirects ; gestion axée sur les résultats ; audit ; fraude ; procédures de contrôle interne.

Le Bureau des affaires insulaires du Département de l'intérieur des États-Unis octroie des subventions directes aux organisations non gouvernementales dans le cadre de ses programmes de bourse Coral Reef et Technical Assistance, afin d'offrir aux résidentes et résidents des territoires des États-Unis des possibilités d'éducation et de formation. Ces subventions se répartissent comme suit :

Bourse Coral Reef Natural Resources 2022

- Une subvention d'un montant de 209 940 dollars octroyée à la Nova Southeastern University pour le programme de bourses pour la gestion des récifs coraliens Coral Reef Management. Dans le cadre de ce programme, un boursier ou une boursière est sélectionné(e) dans chacun des quatre territoires, parmi lesquels les Samoa américaines, Guam et les Îles Vierges américaines. Les personnes ainsi sélectionnées travaillent dans les organismes locaux de gestion des récifs coraliens. Chacune est encadrée par un superviseur ou une superviseuse qui l'aide à s'intégrer et l'aiguille dans ses travaux.

Don d'assistance technique 2022

- Une subvention d'un montant de 150 000 dollars octroyée à Boys and Girls Clubs of American Samoa pour soutenir le projet intitulé « Making Waves – Empowering the Next Generation of Ocean and Coastal Conservation Champions » (Faire des vagues – Autonomisation de la prochaine génération de champions de la préservation des océans et des zones côtières). Ce projet vise à promouvoir l'éducation et la sensibilisation des jeunes des Samoa américaines à la préservation des océans et des zones côtières.
- Une subvention d'un montant de 450 000 dollars octroyée au Gouvernement guamien pour soutenir la formation à la gestion des subventions. Ce projet vise à former les agentes et agents du gouvernement territorial afin de renforcer leurs capacités en matière de gestion des subventions.
- Une subvention d'un montant de 74 040 dollars octroyée au Guam Community College pour l'élaboration de demandes de subventions, le développement de fonds et la gestion financière. Le Guam Community College offrira une formation à la gestion et l'élaboration de demandes de subventions au personnel et aux groupes à but non lucratif.
- Une subvention d'un montant de 49 468 dollars octroyée à l'Université de Guam pour soutenir l'éducation aux ressources marines. Elle permettra à l'Université de Guam d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de formation complet, à l'intention de 40 enseignantes et enseignants, sur les ressources marines spécifiques à Guam et à la région, avec l'aide de spécialistes des différents domaines de la vie marine.
- Une subvention d'un montant de 123 672 dollars octroyée à la Waterworks Authority de Guam pour soutenir la formation du personnel. Cette formation

s'adressera principalement aux comptables, au personnel chargé du budget, aux auditeurs et auditrices internes et au personnel des services de distribution de l'eau et de gestion des eaux usées de la Waterworks Authority de Guam, ou au personnel connexe.

- Une subvention d'un montant de 174 906 dollars destinée à financer l'adhésion des territoires des États-Unis et des États libres associés dans le Pacifique à la Western Interstate Commission for Higher Education.
- Une subvention d'un montant de 63 000 dollars octroyée à la Telecommunications Authority des Samoa américaines pour soutenir son programme In-House Apprenticeships Training.
- Une subvention d'un montant de 499 430 dollars octroyée à Junior Statesmen of America pour soutenir son programme Insular Areas Youth Civic Education (programme d'éducation civique des jeunes dans les zones insulaires).
- Une subvention d'un montant de 1 000 000 de dollars octroyée à la Fondation Close Up pour soutenir son programme Insular Area.

Subventions antérieures

- Une subvention d'un montant de 499 100 dollars octroyée à la Junior Statesmen Foundation pour soutenir son programme Junior statesman insular area high school students 2021. Ce programme comprend notamment l'université d'été de la Junior State of America (été 2020 et été 2021), qui consiste en des cours virtuels de trois semaines à Georgetown, Princeton ou Stanford avec examen final et dissertation ; l'atelier de débat de la Junior State of America ; le Speakers Program (programme des conférenciers). Cette subvention finance également des activités de suivi et le développement des sections de la Junior Statesman Association. Dans le cadre de ces initiatives, les élèves sensibilisent leurs camarades aux questions de changement communautaire et à la vie politique, et participent au développement des sections de la Junior Statesman Association.
- Une subvention d'un montant de 1 000 000 de dollars octroyée à la Fondation Close Up pour soutenir son programme Close Up Insular Area 2021. Le Bureau des affaires insulaires a financé ce programme, dans le cadre duquel des cours d'instruction civique sont dispensés aux étudiantes et étudiants et aux enseignantes et enseignants des territoires des États-Unis et des États libres associés, selon un mode d'apprentissage par l'expérience. Ce programme s'articule essentiellement autour des volets suivants : programmes virtuels destinés aux étudiants, perfectionnement professionnel, ressources en ligne et sommets locaux de la jeunesse.
- Une subvention d'un montant de 174 900 dollars destinée à financer l'adhésion à la Western Interstate Commission for Higher Education. Le projet vise à couvrir les frais d'adhésion des six territoires des États-Unis et des États libres associés dans le Pacifique qui remplissent les conditions requises. Il a permis à Guam et aux Samoa américaines de devenir membres de cette commission, et ainsi d'élargir le nombre de membres de la région Pacifique.
- Une subvention d'un montant de 41 079 dollars octroyée à Beyond Vision pour la tenue d'ateliers virtuels de renforcement des capacités et d'assistance technique. Le projet vise à organiser 17 ateliers virtuels de renforcement des capacités et d'assistance technique d'une durée de deux heures qui permettront d'améliorer la gouvernance, la gestion fiscale et l'infrastructure de groupes à but non lucratif, l'objectif étant de promouvoir la durabilité d'au moins

10 groupes à but non lucratif des Îles Vierges américaines qui proposent des programmes et des services principalement aux personnes souffrant d'un retard de développement ou ayant des besoins spéciaux en matière de santé.

- Une subvention d'un montant de 49 550 dollars octroyée à la Guam Power Authority pour soutenir son programme de formation et de certification en génie énergétique. Ce projet consiste à assurer la formation et la certification du personnel de la Guam Power Authority et vise à soutenir le système électrique de celle-ci sur l'ensemble de l'île. La formation permettra d'obtenir des certifications pour les postes suivants : gestionnaire de l'énergie certifié(e), contrôleur ou contrôleuse certifié(e) de la gestion de l'énergie, gestionnaire des besoins certifié(e) et spécialiste certifié(e) de la mesure et de la vérification.
- Une subvention d'un montant de 173 118 dollars octroyée pour la formation des agentes et agents des recettes et des auditrices et auditeurs de la Direction des recettes et des impôts de Guam. Il s'agit de fonctionnaires civils qui travaillent sur des dossiers concernant des cas où un ou une contribuable doit de l'argent ou des déclarations d'impôts en souffrance. Leur rôle consiste à sensibiliser les contribuables, à enquêter et, si nécessaire, à faire appliquer la loi.
- Une contribution d'un montant de 456 054 dollars octroyée au Guam Community College pour le projet Construction Trades Bootcamp. Ce projet permet à des personnes de suivre un programme intense de formation professionnelle et technique de 10 semaines, avec un temps de cours de 435 heures. À l'issue de ce programme, les personnes formées intègrent le programme d'apprentissage du groupe des employeurs jusqu'à ce qu'elles décrochent le certificat d'apprenti officiel (journey worker certificate) du Département du travail ou un certificat d'études postsecondaires ou un diplôme de premier cycle.
- Une subvention d'un montant de 150 000 dollars octroyée au centre médical Lyndon B. Johnson Tropical aux Samoa américaines pour le projet de formation à la télésanté fœto-maternelle. Ce projet permettra de dispenser au personnel du service d'obstétrique et de gynécologie du centre et au personnel des centres de santé locaux la formation à l'assistance technique dont ils ont besoin pour mettre en place un réseau de télésanté maternelle avec des partenaires établis aux États-Unis, l'objectif étant de fournir des soins prénatals de meilleure qualité.

Aide à l'entretien

- Une subvention d'un montant de 130 500 dollars octroyée à la Waterworks Authority de Guam pour soutenir son projet de formation à l'exploitation et à l'entretien.
- Une subvention d'un montant de 750 000 dollars octroyée à la Water and Power Authority des Îles Vierges américaines pour soutenir son programme Substation and Underground Power Lineman Training (formation des monteurs et monteuses de lignes électriques souterraines et de sous-stations).

Fédération de Russie

[Original : anglais]
[2 mars 2023]

Selon le Ministère de l'enseignement supérieur et des sciences, le Gouvernement de la Fédération de Russie a donné la possibilité à trois étudiantes et étudiants originaires du Sahara Occidental de faire des études en Fédération de Russie

pendant l'année universitaire 2022/23. Ce quota a été pleinement utilisé. Le quota sera porté à quatre personnes pour l'année universitaire 2023/24.

France

[Original : français]
[14 février 2023]

Bourses d'État d'enseignement supérieur : notes et bilan 2022

À la rentrée scolaire 2022, sur 5 388 étudiants recensés en Nouvelle-Calédonie, 2 054 bénéficiaient d'une bourse d'État de l'enseignement supérieur, soit un taux de boursiers sur critères sociaux de 38,1 %, ainsi répartis : 55,3 % des bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux suivaient un cursus universitaire, 38,1 % étaient scolarisés en brevet de technicien supérieur et 6,6 % étaient inscrits dans une autre formation post-baccalauréat (classes préparatoires aux grandes écoles, diplôme de comptabilité et de gestion, école de gestion et de commerce et mise à niveau).

Entre 2021 et 2022, le taux global des étudiants boursiers est passé de 35,7 % à 38,1 %, soit une augmentation de 2,4 points :

- L'évolution la plus forte concerne la population universitaire, avec une augmentation de 3,6 points (de 51,7 % en 2021 à 55,3 % en 2022) ;
- La diminution la plus importante (4,3 points) se situe parmi les bénéficiaires de bourses poursuivant une formation en brevet de technicien supérieur, passant de 42,4 % en 2021 à 38,1 % en 2022 ;
- Les effectifs des étudiants inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles sont relativement stables (3,9 % en 2021 contre 4,0 % en 2022) ;
- Dans les autres cursus, le taux de boursiers a augmenté, plus particulièrement dans la formation « diplôme de comptabilité et de gestion », avec + 0,4 point, passant de 1,3 % en 2021 à 1,7 % en 2022.

Les bourses d'enseignement supérieur délivrées sur la base de critères sociaux ne peuvent être attribuées qu'aux étudiants inscrits dans une formation habilitée par le Ministère de l'enseignement supérieur à recevoir des étudiants boursiers.

Les aides sociales sont accordées en fonction des ressources et des charges de la famille (du foyer fiscal auquel l'étudiant est rattaché). Obéissant à des conditions d'âge, de régime d'inscription, de nationalité et de diplôme, et appréciées selon un barème national, l'attribution d'une telle bourse relève d'un mode de calcul (national) qui détermine son montant annuel. Les échelons de bourses sont les mêmes sur tout le territoire national, y compris les départements et territoires d'outre-mer.

En 2021, il a été constaté qu'un tiers des étudiants boursiers avaient déposé leur dossier en retard. Ainsi en application de la résolution [77/132](#) adoptée par l'Assemblée générale le 12 décembre 2022 et afin d'ouvrir le droit d'accès au plus grand nombre, la campagne menée en 2022 pour la rentrée a associé tous les acteurs des services sociaux des collectivités du territoire afin d'aller au plus près des familles et de les accompagner pour leur garantir le plein accès à leurs droits aux bourses.

Programme « Cadres Avenir »

Le programme « Cadres Avenir », anciennement dénommé programme « 400 Cadres », est né d'une volonté exprimée dans les Accords de Matignon : « dans le but de rééquilibrer le partage de l'exercice des responsabilités, un important programme de formation de cadres, particulièrement de cadres mélanésiens, doit être engagé dans les meilleurs délais ». Depuis lors, en partenariat avec les acteurs de la

formation et en application des dispositions de l'Accord de Nouméa du 5 mai 1998, le groupement d'intérêt public Formation Cadres Avenir a pour objet de favoriser le développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie.

Il consacre son action plus précisément à la formation et au rééquilibrage. À cette fin, il initie, anime et suit les actions visant à préparer et à favoriser la formation, en métropole, des cadres nécessaires au développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie. Dans ce cadre, le groupement Formation Cadres Avenir gère en moyenne chaque année environ 200 bénéficiaires, étudiants en formation initiale et adultes en formation continue en métropole.

Pour l'année universitaire 2021/22, le taux de réussite des étudiants est de 87 %.

En outre, il existe deux autres dispositifs spécifiques.

- Le dispositif « Excellence », instauré en 2016, a permis d'accompagner plusieurs Néo-Calédoniens lauréats de concours nationaux, dont sept greffiers, trois lieutenants pénitentiaires, un conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, un directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, un inspecteur des finances publiques, un cadre de direction de la Banque de France, un administrateur des affaires maritimes, un administrateur territorial, un inspecteur de la jeunesse et des sports, un administrateur adjoint du Sénat, un ingénieur en chef territorial, deux lauréats au concours d'accès aux instituts régionaux d'administration, trois avocats et deux magistrats. Sont actuellement en formation sept étudiants qui préparent les concours suivants : inspecteur des finances publiques (1), magistrature (2), accès aux instituts régionaux d'administration (3) et intégration à l'École des hautes études en santé publique (1).
- Le dispositif « maîtrise en administration des affaires », appelé « MBA », a été mis en place en 2014 avec pour objectif de former des cadres dirigeants déjà en poste afin d'acquérir des outils de gestion et des postures managériales. Entre 2014 et 2022, 86 personnes ont bénéficié de cette formation. Le taux global de réussite est d'environ 77 %.

Les programmes de formation gérés par le groupement Formation Cadres Avenir sont financés par l'État à hauteur de 5 800 000 euros et par la Nouvelle-Calédonie à hauteur de 460 900 euros.

France Alumni Nouvelle-Calédonie

France Alumni est un réseau social et professionnel mis en place par Campus France en 2014 à l'initiative du Ministère des affaires étrangères.

Il a vocation à fédérer les étudiants et alumni internationaux et à favoriser leur insertion professionnelle. Le réseau s'organise à partir d'une plateforme numérique multilingue composée d'un site central, administré et alimenté par Campus France à Paris, et de sites locaux et autonomes animés par les ambassades ou les organismes représentant localement l'État et/ou leurs partenaires locaux.

Dans ce cadre, le site « France Alumni Nouvelle-Calédonie », administré par le groupement Formation Cadres Avenir en partenariat avec Campus France, permet aux étudiants et alumni néo-calédoniens de l'enseignement supérieur de rejoindre ce réseau mondial, qu'ils aient suivi leur cursus en Nouvelle-Calédonie, en métropole ou à l'étranger.

La Nouvelle-Calédonie est la première collectivité d'outre-mer à rejoindre ce réseau, qui s'adresse également aux partenaires, établissements de formation et entreprises. Par l'intermédiaire du site, ces derniers bénéficient d'un espace dédié

pour communiquer avec les étudiants et alumni, publier leurs offres de stage et d'emplois et valoriser leurs actions.

L'administration de la plateforme France Alumni Nouvelle-Calédonie est financée par l'État à hauteur de 117 320 euros par an.

Continuité territoriale

Le programme « Continuité territoriale » géré par le groupement Formation Cadres Avenir s'adresse aux personnes réalisant des études supérieures, des formations professionnelles continues ou des stages. Ce dispositif financé totalement par l'État a pour objectif de faciliter les déplacements d'ultramarins vers la métropole pour y suivre des formations.

Il a permis en 2022 à 807 étudiants, 263 professionnels et 10 élèves de bénéficier d'une aide à la mobilité, soit 1 080 bénéficiaires néo-calédoniens contre 888 en 2021 et 804 en 2020.

L'année 2023 devrait permettre d'atteindre les chiffres observés avant la crise de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), soit environ 1 200 bénéficiaires annuels.

Le financement par l'État de ces aides à la mobilité s'élève à 2 200 000 euros par an.

Régiment du service militaire adapté de la Nouvelle-Calédonie

Le service militaire adapté est un dispositif d'insertion socioprofessionnelle destiné aux jeunes ultramarins âgés de 18 à 25 ans et éloignés du marché de l'emploi. Placé sous la tutelle du Ministère des outre-mer, il vise à assurer l'acquisition des compétences sociales et professionnelles indispensables à l'insertion professionnelle (savoir-être, compétences sociales, compétences professionnelles, fiabilité, autonomie). À noter que toutes les formations dispensées ne sont pas qualifiantes.

Le régiment comprend trois unités, implantées dans trois communes : Koumac, Koné et, depuis 2020, Bourail. Le volontariat se décline en deux catégories :

- Les volontaires stagiaires, majoritairement sans diplôme et connaissant des difficultés sociales ou des situations d'illettrisme. Ils bénéficient d'une formation pour apprendre un métier parmi les 24 filières proposées (métiers de la terre, travaux publics, hôtellerie, administration, etc.), qui dure entre 6 et 12 mois, et reçoivent à ce titre une solde d'environ 340 euros par mois. En 2022, le régiment a accueilli 533 stagiaires (contre 467 en 2021 du fait de la crise sanitaire). L'objectif des 530 stagiaires a été dépassé ;
- Les volontaires techniciens, qui regroupent des jeunes diplômés sans expérience professionnelle et en recherche d'emploi. Ils participent à l'encadrement des stagiaires et bénéficient de contrat d'un an, renouvelable quatre fois, avec une rémunération moyenne d'environ 1 257 euros. En 2022, le régiment a accueilli 145 volontaires techniciens (contre 139 en 2021).

En 2022, les volontaires du régiment du service militaire adapté représentaient 18 % de la tranche d'âge des 18-25 ans de Nouvelle-Calédonie. L'âge moyen des stagiaires était de 21 ans. On comptait 44,46 % de femmes, 55,54 % d'hommes et un taux d'illettrisme de 42,34 % au regard des critères de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (niveaux 1 et 2). Le taux d'insertion des volontaires a atteint 80,49 % en 2022.

Outre le financement de la masse salariale, le soutien de l'État représente 92 % du budget de fonctionnement.

Par ailleurs, un parcours « volontaire jeune cadet » d'une durée maximale de quatre semaines (en discontinu) a été initié en 2021 mais écourté du fait de la pandémie de COVID-19. Ce dispositif a été relancé en 2022. En partenariat avec le vice-rectorat, il accueillera en 2023 trois cohortes de 30 mineurs en situation de décrochage scolaire ou d'errance (non scolarisés mais suivis par des institutions) et vise leur re-scolarisation ou leur réorientation vers une filière d'apprentissage.

Cadets de la République pour intégrer la police nationale

Le programme des Cadets de la République est un dispositif d'insertion professionnelle destiné aux jeunes de 18 à 30 ans, sans condition de diplôme. Sont ciblés en particulier les jeunes sans diplôme. Dès leur recrutement, les cadets signent un contrat d'engagement de trois ans renouvelable une fois. La première année est l'année de formation, qui comprend trois mois de cours dans un lycée professionnel, sept mois dans une école de police nationale et deux mois de stage pratique en commissariat. À l'issue de celle-ci, les cadets deviennent adjoints de sécurité pour une période minimale de deux ans et peuvent postuler au second concours de gardien de la paix. En 2022, 20 cadets ont été recrutés en Nouvelle-Calédonie, dont sept femmes.

Il existe également des programmes co-financés par l'État destinés à sensibiliser un jeune public aux valeurs de la République et leur faire découvrir les métiers de la sécurité. On peut citer les deux dispositifs suivants :

- Les cadets de la sécurité civile : le programme vise à sensibiliser des collégiens et lycéens de 12 à 17 ans aux comportements de prévention et à la responsabilité vis-à-vis d'autrui, et à leur inculquer un sens civique et citoyen. Il consiste en six séquences pédagogiques réparties sur sept semaines. L'État est à la fois initiateur et bailleur du programme : en 2021, il a versé une subvention de 8 000 euros issue du fonds interministériel de prévention de la délinquance. L'opération mise en œuvre en 2022 a permis d'étendre le dispositif à deux établissements scolaires du Grand Nouméa. Les contenus pédagogiques et l'organisation du programme sont du ressort de la Croix-Rouge française et de la Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.
- Les cadets de la gendarmerie : l'association des Cadets de la gendarmerie de Nouvelle-Calédonie a été créée le 23 juillet 2019 à l'initiative du Haut-Commissariat et du commandement de la gendarmerie. Cette association a pour cible des jeunes mineurs de 16 à 18 ans et pour objectif, sur une année, de former deux promotions d'environ 25 jeunes en proposant un parcours visant à développer le sens civique, la citoyenneté et le respect de soi et de l'autre. Il ne s'agit pas d'un outil de recrutement mais d'un dispositif mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre la délinquance. En 2022, 24 jeunes ont suivi cette formation. Les jeunes cadets disposent à l'issue de leur parcours un diplôme d'élèves pairs leur permettant d'assurer des opérations de médiation au sein de leur établissement scolaire.

Malaisie

[Original : anglais]
[1^{er} février 2023]

Le Programme malaisien de coopération technique a permis d'accorder des bourses d'études et de proposer plusieurs programmes de formation technique entièrement financés à plus de 37 000 participantes et participants de 144 pays

bénéficiaires, y compris les territoires non autonomes, et la dernière participation de personnes issues de territoires non autonomes à ces programmes remonte à 2007.

La Malaisie encourage un plus grand nombre de personnes originaires de territoires non autonomes à participer aux prochains cours de formation proposés dans le cadre du Programme et à demander des bourses pour étudier en Malaisie en 2023.

Nouvelle-Zélande

[Original : anglais]
[2 février 2023]

Citoyens néo-zélandais, les Tokélaouanes et Tokélaouans qui résident en Nouvelle-Zélande ont droit à diverses bourses nationales et accès aux établissements d'enseignement néo-zélandais bénéficiant de subventions publiques.

Par ailleurs, le Gouvernement néo-zélandais offre un soutien budgétaire au Gouvernement des Tokélaou pour l'aider à fournir des services d'éducation allant de l'éducation préscolaire au cycle préparatoire de l'enseignement postsecondaire.

La Nouvelle-Calédonie est la première collectivité d'outre-mer à rejoindre ce réseau qui s'adresse également aux partenaires, établissements de formation et entreprises.

Nombre de Tokélaouanes et Tokélaouans ayant bénéficié de bourses de formation à court terme au cours des dernières années

<i>Année financière</i>	<i>Programme de formation achevé</i>	<i>Programme de formation annulé</i>
2014/15	3	–
2015/16	4	1
2016/17	3	–
2017/18	0	–
2018/19	3	–
2019/20	2	–
2020/21	2	–
2021/22	8	–
Total	25	1

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

[Original : anglais]
[10 février 2023]

L'enseignement dispensé dans les territoires britanniques d'outre-mer est une question d'ordre interne qui relève donc de la compétence des gouvernements élus localement, en vertu de leur constitution respective. C'est au gouvernement de chaque territoire d'outre-mer qu'il appartient de définir, dans le cadre de sa politique intérieure, quelle part de son budget national il consacre aux études et à la formation.

Les citoyens des territoires d'outre-mer, qui sont également citoyens britanniques, ont accès aux établissements d'enseignement postscolaire et supérieur du Royaume-Uni. Pour suivre des études postscolaires et supérieures dans les établissements d'enseignement supérieur et universités du Royaume-Uni, les

étudiantes et étudiants issus des territoires d'outre-mer s'acquittent des droits d'inscription correspondant au tarif national. Autrement dit, ils et elles sont sur un pied d'égalité avec les étudiantes et étudiants du Royaume-Uni. En octobre 2021, le Gouvernement du Royaume-Uni a annoncé que les étudiantes et étudiants des territoires d'outre-mer pourraient obtenir des prêts pour payer les frais de scolarité en Angleterre.

En outre, pour 2022/23, le Royaume-Uni a octroyé à des étudiantes et étudiants de territoires d'outre-mer neuf bourses Chevening dans les domaines de l'innovation en matière de conception, du développement international, de l'environnement et des changements climatiques, de l'enseignement de l'anglais à des locuteurs d'autres langues, du tourisme international et de la gestion de l'aviation, de la santé et de la gestion des services publics, des relations internationales et des communications mondiales, ainsi que pour les études de licence en droit des technologies financières, le barreau, les études professionnelles et l'enseignement, notamment scientifique, comme indiqué dans le tableau ci-après.

Bourses Chevening octroyées en 2022/23

<i>Territoire</i>	<i>Nombre de bourses</i>
Anguilla	5
Îles Vierges britanniques	2
Montserrat	1
Îles Turques et Caïques	1
Total	9

Singapour

[Original : anglais]
[20 février 2023]

Participation des habitantes et habitants des territoires non autonomes à des programmes de renforcement des capacités exécutés au titre du Programme de coopération de Singapour

<i>Territoire non autonome</i>	<i>Nombre de participant(e)s (au 20 février 2023)</i>
Anguilla	27
Bermudes	7
Îles Vierges britanniques	24
Îles Caïmanes	13
Montserrat	66
Tokélaou	3
Îles Turques et Caïques	15

III. Demandes faites par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies

7. Conformément à la procédure prévue dans la résolution 1696 (XVI) de l'Assemblée générale, les demandes de bourses que le Secrétariat reçoit des

habitantes et habitants de territoires non autonomes sont transmises simultanément aux États qui offrent des bourses, pour examen, et aux États Membres administrants, pour information.

8. Pendant la période à l'examen, le Secrétariat n'a reçu aucune demande d'information concernant des bourses d'études.

IV. Conclusion

9. Les bourses et les moyens d'études offerts par les États Membres aux habitantes et habitants des territoires non autonomes contribuent de façon importante aux progrès de l'éducation dans ces territoires.
